

Communication au colloque de la SFER à l'ESA d'Angers, 6-7 juin 2024

Le revenu agricole des agriculteurs en France : une forte variabilité interannuelle (2010-2022) et de grandes disparités

Vincent Chatellier¹

1- INRAE, Institut Agro, SMART, 44000, Nantes, France

Introduction

Le premier trimestre de 2024 a donné lieu, en France comme dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne (UE), à des manifestations agricoles médiatisées. Les arguments développés par les nombreux agriculteurs en colère étaient pour le moins hétérogènes, à tel point qu'il était parfois difficile, même pour des experts du secteur, de bien se repérer dans la hiérarchie des attentes et des revendications. Ces tensions sur le terrain et les éléments mis en débat ont sûrement été orientées par le fait que la période est aussi marquée, en parallèle, par les élections au Parlement européen en juin 2024, les élections aux Chambres d'agriculture en janvier 2025, la mise en œuvre de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027 et le projet de loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture. En consultant la presse et de nombreuses pages internet dédiées aux manifestations agricoles, il est apparaît que certains slogans ont occupé une place de choix lors de cette crise. C'est par exemple le cas de ceux qui suivent : « agriculteur, enfant on en rêve, adulte, on en crève » ; « qui sème la misère récolte la colère » ; « on vous nourrit, mais nous on crève » ; « pas de pays sans paysans » ; « on est sur la paille » ; « Mercosur, destruction de l'agriculture française » ; « taxes, charges, paperasses, trop c'est trop, on sature », etc. Derrière ce flot de slogans souvent accrochés aux cabines des tracteurs dans les convois de manifestants, force est de constater que la question du revenu en agriculture était l'une des composantes (mais pas la seule) de cette colère.

Dans ce cadre et en utilisant les données individuelles du Réseau d'Information Comptable Agricole (Rica) sur longue période (2010 à 2022), et à plus court terme (2020 à 2022), cette communication discute de l'évolution des revenus agricoles et de leur hétérogénéité. Cette analyse s'inscrit dans continuité d'investigations menées dans le cadre d'un projet de recherche collectif ayant pour nom *Agrincome* et conduit pour le ministère en charge de l'agriculture (Chatellier, 2021 ; Delame, 2021 ; Jeanneaux et Velay, 2021 ; Laroche-Dupraz et Ridier 2021 ; Piet et al., 2021a ; Piet et al., 2021b ; Piet L., Desjeux Y., 2021 ; Veysset et Boukhriess, 2021). Elle s'inscrit en complément de plusieurs publications récentes du ministère en charge de l'agriculture (Agreste, 2023, Devauvre N., 2023), du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER, 2022) ou de l'INSEE (INSEE, 2024 ; Bordet-Gaudin et al., 2021). Indépendamment des périodes de colère ou non, le thème des revenus en agriculture a suscité en France de nombreuses publications au fil des dernières décennies. Dans un ordre décroissant de dates, citons par exemple les travaux de Chevalier, 2007 ; Institut de l'Elevage, 2005 ; Tarditi, 2005 ; Bourgeois, 1994 ; Boussard, 1994 ; Brangeon et al., 1994 ; Cordellier, 1987 ; Blogowski et al, 1983 ; Carles et Nanquette, 1977 ; Klatzmann, 1959.

Cette communication est structurée en trois parties. La première présente des éléments de méthode utiles à une bonne compréhension du travail réalisé. Elle apporte des précisions sur l'outil statistique pris en référence et discute des atouts et limites des indicateurs économiques retenus pour aborder la question des revenus en agriculture. La deuxième partie est conduite toutes orientations technico-économiques (OTEX) confondues. Elle traite de l'évolution des revenus dans les exploitations agricoles françaises et de leur dispersion au cours de la période 2010 à 2022. Elle propose ensuite une grille typologique permettant de répartir les exploitations agricoles françaises selon trois indicateurs préalablement définis : la productivité du travail, l'efficience productive et le poids du service de la dette (en se focalisant sur la période plus récente de 2020 à 2022). La troisième partie aborde la question des revenus agricoles mais en prenant les OTEX comme première clé d'entrée. Moyennant une méthode permettant de distinguer huit classes dites de « performances économiques », une analyse de la dispersion est conduite au sein de différentes OTEX.

1- Quelques éléments essentiels sur la méthode

Cette première partie présente les principales grandes caractéristiques du Rica et précise la nomenclature utilisée pour les OTEX. Elle rappelle ensuite le mode de calcul du revenu via un rapide rappel de la construction des soldes intermédiaires de gestion (SIG).

L'outil statistique utilisé (Rica) et les OTEX considérées

Le Rica français utilisé dans ce travail est un outil statistique bien adapté pour traiter des revenus en agriculture (Chantry, 2003). Cette enquête annuelle, harmonisée au niveau européen, collecte depuis plus de 50 ans, des données structurelles, économiques et financières auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles (environ 7 300 en France en 2022). Chaque exploitation de l'échantillon est dotée d'un coefficient d'extrapolation qui permet, in fine, de représenter un « univers » d'environ 290 000 exploitations agricoles en 2022. La méthodologie utilisée pour déterminer ces coefficients de pondération vise à fournir des données représentatives selon trois critères : la région administrative, la dimension économique et l'orientation technico-économique. Le Rica couvre l'ensemble des exploitations agricoles dont la Production Brute Standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros. Il s'intéresse donc aux exploitations dites « moyennes et grandes », lesquelles regroupent en France plus de 88% des emplois agricoles totaux, 93% de la superficie agricole et 98% de la PBS.

Chaque exploitation agricole du Rica est classée dans une OTEX en fonction de la structure de sa PBS (ce qui traduit un niveau de spécialisation). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse les deux tiers du total. Dans ce travail, la nomenclature utilisée est celle qui distingue les 15 OTEX suivantes (un code étant affecté à chacune d'elle) : 1500 : exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux ; 1600 : exploitations spécialisées en autres grandes cultures ; 2800 : exploitations spécialisées en légumes ou champignons ; 2900 : exploitations spécialisées en fleurs ou horticulture diverse ; 3500 : exploitations spécialisées en viticulture ; 3900 : exploitations spécialisées en fruits et autres cultures permanentes ; 4500 : exploitations spécialisées en bovins-lait ; 4600 : exploitations spécialisées en bovins-viande ; 4700 : exploitations spécialisées en bovins-mixte ;

4813 : exploitations spécialisées en ovins-caprins ; 4840 : exploitations spécialisées en équidés et autres herbivores ; 5100 : exploitations spécialisées en porcins ; 5200 : exploitations spécialisées en volailles ; 5374 : exploitations diversifiées de granivores (porcs et volailles) ; 6184 : polyculture et/ou polyélevage. Pour certaines analyses qui suivent, et pour éviter une démultiplication trop importante des informations, il ne sera pas systématiquement fait référence à l'intégralité de ces OTEX.

La définition du revenu agricole et les soldes intermédiaires de gestion

L'analyse qui suit s'intéresse au revenu agricole généré dans les exploitations agricoles françaises. Contrairement à d'autres approches très utiles aussi, il ne s'agit pas ici de porter un diagnostic sur le revenu des ménages agricoles. Cette notion est en effet plus vaste car elle considère simultanément tous les revenus du ménage et pas uniquement ceux qui découlent des activités inhérentes à l'exploitation (Butault et al., 2005, Brangeon et Jégouzo, 1992). Cela concerne par exemple les revenus issus d'autres activités professionnelles (revenus d'activité salariée perçus par l'exploitant ou les autres membres de son ménage), les revenus issus du patrimoine (biens immobiliers, loyers des terres louées, etc.) ainsi que les éventuelles pensions ou prestations sociales. Ainsi, le revenu d'une exploitation agricole, même en le déterminant sur une longue période, ne dit pas tout de la situation économique ou du niveau de vie de l'agriculteur et de son ménage. Cela est d'autant plus le cas que le revenu généré sur l'exploitation ne correspond pas toujours au montant des prélèvements privés de l'exploitant. A revenus identiques, les agriculteurs n'ont pas tous les mêmes stratégies quant à l'arbitrage à conduire entre la rémunération du travail et l'autofinancement de certains investissements.

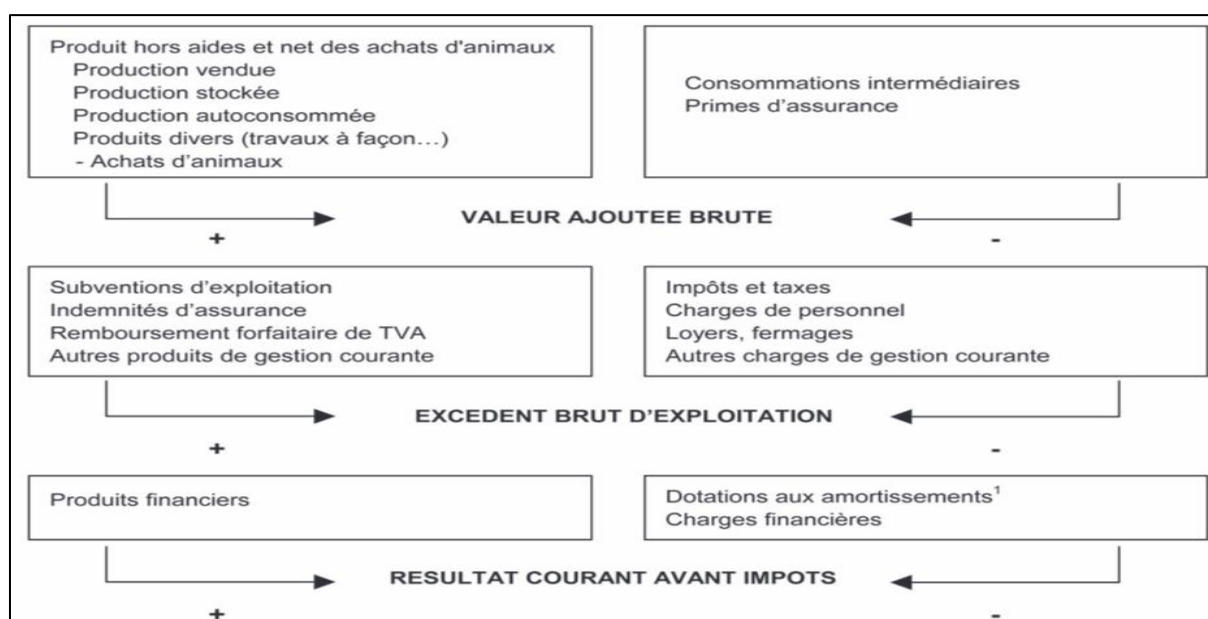
En se basant sur des statistiques de 2020, l'INSEE a présenté lors du salon de l'agriculture à Paris en 2024 une estimation du revenu pour les ménages dont au moins un des membres est considéré comme exploitant agricole. Ce calcul intègre des exploitations qui ne sont pas considérées dans le spectre du RICA en ce sens qu'elles ont, du moins pour certaines d'entre elles, une PBS inférieure aux 25 000 euros susmentionnés. Selon cette approche, le revenu disponible des « ménages agricoles » s'élève, en moyenne nationale, à 49 600 euros en 2020. Un tiers seulement de ce montant provient des revenus issus de l'exploitation (au sens des bénéfices agricoles déclarés à l'imposition sur les revenus). Cette étude souligne une forte dispersion de ce montant lorsqu'il est rapporté à la personne dans chaque ménage : situé en moyenne à 22 800 euros (soit un niveau voisin de celui calculé sur l'ensemble de la population), ce montant est inférieur à 10 900 euros dans 10% des cas et supérieur à 44 600 euros dans 10% des cas. Par ailleurs, ces travaux indiquent que 16% des personnes relevant d'un ménage agricole (contre 14% dans la population globale) sont en situation de pauvreté monétaire (c'est-à-dire lorsque le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil de pauvreté). Cette proportion est plus forte pour les maraîchers, les éleveurs ovins, caprins ou bovins à viande.

Ces calculs de l'INSEE visant à estimer le revenu des ménages agricoles et leur niveau de vie sont utilement complétés par une approche visant à rendre compte de leur patrimoine (Bessière et al., 2011). Ainsi, selon les dernières données disponibles qui remontent à 2018 (INSEE, 2021), il ressort que les ménages dont la personne de référence est agriculteur détiennent en moyenne un patrimoine brut de 920 500 euros, soit un niveau moyen nettement supérieur à

celui de la moyenne des ménages français (276 000 euros en moyenne ménages français). Les ménages agricoles sont cependant plus endettés (186 900 euros en moyenne) que les ménages toutes catégories confondues (79 200 euros). Ainsi, la moitié des ménages dont la personne de référence est un exploitant agricole en activité avait en 2018 un patrimoine (net des emprunts personnels ou professionnels) supérieur à 438 000 euros (contre 117 000 euros pour l'ensemble des ménages résidant en France).

Ces premiers éléments de cadrage étaient utiles avant de se focaliser désormais sur le revenu des seules exploitations agricoles (et non pas des ménages). Pour ce faire, il convient donc de valoriser les soldes intermédiaires de gestion (SIG) tels qu'ils sont définis dans le plan comptable agricole. Parmi ceux-ci, il est souvent fait référence à la production de l'exercice, à la Valeur Ajoutée Brute (VAB), à l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) et au Résultat courant avant impôt (RCAI). Les modalités de calcul de ces SIG sont indiqués dans la figure 1.

Figure 1. Les soldes intermédiaires de gestion et le calcul du RCAI



Source : Agreste

Dans l'analyse qui suit, l'indicateur pris en référence pour parler du « revenu agricole » est le résultat courant avant impôt (RCAI). Ce choix ne signifie pas que cet indicateur serait parfait (chaque SIG ayant des atouts et des limites), mais il constitue un bon compromis, d'autant qu'il est fréquemment utilisé par les services du ministère en charge de l'agriculture dans ses publications (Agreste, 2023). Le RCAI permet de mesurer les performances liées à l'activité opérationnelle d'une entreprise en tenant compte de sa politique financière (donc de son endettement et de ses placements financiers), mais en excluant l'impact des événements exceptionnels. Le RCAI, qui additionne le résultat d'exploitation et le résultat financier, est déterminé juste avant la déduction des cotisations sociales de l'exploitant et des impôts. Ainsi, le RCAI est un indicateur où tous les facteurs de production ont été rémunérés, à l'exception du travail non salarié et des apports en capitaux. Cet indicateur ne correspond pas à la rémunération effective des exploitants car le montant des prélèvements privés est plus ou moins ajusté sur le niveau du RCAI. Il s'agit, en effet, d'un indicateur comptable de performance

calculé et non pas d'un flux monétaire réel. Les cotisations sociales et impôts dont les exploitations sont redevables étant calculés à partir du RCAI, l'établissement de sa valeur peut faire l'objet de stratégies d'optimisation.

Si le RCAI est calculé au niveau global d'une exploitation agricole, il est préférable pour opérer des comparaisons entre exploitations agricoles de le rapporter, pour chaque exploitation, à la main d'œuvre non salariée disponible, mesurée en Unité de Travail Agricole Non Salariée (ou UTANS). Une UTA correspond à une estimation basée sur l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an (1 600 heures de travail annuel). Les charges salariales (salaires des employés et cotisations sociales liées) étant déjà déduites dans le RCAI, il convient de rapporter cet indicateur aux seules UTA non salariées et non pas aux UTA totales. En effet, le RCAI d'une exploitation individuelle n'ayant que le seul chef d'exploitation à rémunérer est difficilement comparable à celui d'un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) mobilisant plusieurs actifs familiaux non-salariés.

Si le RCAI/UTANS présente de nombreux atouts pour rendre compte de la performance économique des exploitations agricoles, une prudence s'impose dans son utilisation. Compte tenu de la variabilité interannuelle des prix des produits agricoles et des intrants et de la sensibilité de l'offre agricole aux aléas climatiques, cet indicateur du bas du compte de résultat est sensible aux effets de conjoncture. Il importe donc de ne pas limiter l'analyse aux seuls résultats d'une année civile donnée mais de s'inscrire, comme cela est proposé ci-après, dans une perspective pluriannuelle. Les données du Rica ont donc été valorisées sur une période de treize années s'échelonnant de 2010 à 2022. A ce stade, il n'est malheureusement pas encore possible de bénéficier des données statistiques pour l'exercice 2023. Selon les informations disponibles auprès de différents centres de gestion, ces dernières présentent des niveaux de revenus moyens inférieurs à ceux de 2022. Ainsi, dans l'analyse qui suit, certains résultats sont présentés pour chacune des treize années et d'autres sont déterminées en moyenne sur la période 2010 à 2022 (pour une approche robuste de long terme) ou sur la période 2020 à 2022 (pour une approche plus récente des performances). Les valeurs sont calculées en euros constants de 2022. Les calculs sont réalisés sur les échantillons complets du Rica et non pas moyennant le recours à un échantillon constant ; ceci aurait entraîné une perte importante des effectifs.

2- Le revenu agricole dans les exploitations agricoles françaises, toutes OTEX confondues

Pour les soldes intermédiaires de gestion présentés précédemment, un calcul de la valeur moyenne annuelle (en euros constants de 2022) est réalisé sur l'ensemble des exploitations agricoles françaises (Toutes OTEX), ce pour trois périodes distinctes : 2010-2019 ; 2020-2022 et 2010-2022 (Tableau 1). Ce calcul permet de rendre compte des principales étapes qui conduisent à la formation du revenu des agriculteurs français, tout en soulignant le rôle important joué par les aides directes. En moyenne sur l'ensemble de la période étudiée, ces dernières ont représenté 34 100 euros par exploitation, 385 euros par hectare de SAU, 15% de la valeur de la production agricole et 74% du RCAI.

A l'échelle nationale et toutes OTEX confondues, la production de l'exercice d'une exploitation agricole a été, en moyenne annuelle sur la période 2010-2022, de 225 300 euros, soit 110 300 euros par UTA. Représentant environ 38% de la production de l'exercice, l'EBE s'est élevé, sur cette même période, à 86 400 euros par exploitation, soit 61 200 euros par UTANS. De son côté, le RCAI moyen a été de 48 200 euros par exploitation ou 34 100 euros par UTANS.

Tableau 1. La valeur moyenne annuelle des principaux soldes intermédiaires de gestion dans les exploitations agricoles françaises (toutes OTEX) pour plusieurs périodes (valeurs exprimées en euros constants de 2022 et en %)

	2010-2019	2020-2022	2010-2022
Production de l'exercice par exploitation	221 000	239 600	225 300
Production de l'exercice par UTA	107 600	119 200	110 300
EBE	83 900	94 600	86 400
EBE par UTANS	58 800	69 100	61 200
EBE / Production de l'exercice (%)	38%	39%	38%
RCAI	45 400	57 600	48 200
RCAI par UTANS	31 800	42 100	34 100
RCAI / Production de l'exercice (%)	21%	24%	21%
Aides directes par exploitation	34 000	34 500	34 100
Aides directes par UTA	16 600	17 200	16 700
Aides directes par hectare de SAU	388	377	385
Aides directes / Production de l'exercice (%)	15%	15%	15%
Aides directes / RCAI	77%	64%	74%

Sources : Rica France 2010-2022 / Traitement de l'auteur

Si ces données offrent un premier cadrage sur la situation économique à long terme des exploitations agricoles françaises (dans une dimension très agrégée), l'analyse qui suit a pour ambition de montrer que ces valeurs moyennes ont non seulement été sensibles à des effets de conjoncture, mais qu'elles cachent une grande diversité de performances.

Une forte variation interannuelle des revenus, avec période récente plus favorable

En se focalisant sur l'indicateur du RCAI par UTANS, un calcul de la valeur moyenne (France entière et toutes OTEX confondues) a été réalisé pour chaque année de la période s'échelonnant de 2010 à 2022 (Tableau 2). Il ressort de cet exercice que la moins bonne année pour le revenu des agriculteurs français a été celle de 2016, avec une moyenne de 21 300 euros de RCAI par UTANS. La faible récolte céréalière, de l'ordre de -35% par rapport à la moyenne des cinq années antérieures, et le niveau modeste des prix internationaux avaient, à cette époque, considérablement impacté les performances économiques des exploitations. Plus généralement, la période 2013-2016 a été nettement moins satisfaisante au niveau des revenus agricoles que celle de 2010-2012 ; cette dernière contrastait avec la très mauvaise année de 2009, une année noire pour l'économie mondiale. La meilleure année pour le revenu des agriculteurs français a été celle de 2022 (Devauvre N., 2023) avec une moyenne de 55 800 euros. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, et malgré la hausse du prix des intrants, l'augmentation des prix internationaux des denrées agricoles a été le premier facteur explicatif de cette situation. Au final, le montant moyen du RCAI par UTANS de la période 2020-2022 (42 100 euros) a été supérieur d'un tiers à celui de la période 2010-2019 (31 800 euros).

Tableau 2. La dispersion du résultat courant avant impôt par UTA non salariée et par an sur la période 2010 à 2022 en France (toutes OTEX, en euros constants de 2022)

	P10	P30	Médiane (ou P50)	Moy- enne	P70	P90	P70-P30	P90-P10
2010	1 000	16 100	27 600	35 800	42 500	81 200	26 400	80 200
2011	1 500	17 800	30 400	39 600	46 600	91 300	28 800	89 800
2012	2 800	17 000	29 900	40 500	48 000	95 000	31 000	92 200
2013	-8 300	10 100	21 100	28 400	35 100	70 400	25 000	78 700
2014	-7 100	10 700	21 500	28 100	34 400	64 300	23 700	71 400
2015	-6 100	11 000	21 900	29 300	35 200	68 800	24 200	74 900
2016	-16 800	4 800	16 100	21 300	29 000	57 500	24 200	74 300
2017	-5 500	11 500	23 000	30 000	36 800	68 300	25 300	73 800
2018	-5 600	11 500	22 800	32 500	37 100	76 200	25 600	81 800
2019	-5 000	12 000	23 500	32 200	38 600	75 400	26 600	80 400
2020	-9 100	9 000	20 500	27 900	34 200	67 300	25 200	76 400
2021	-900	17 600	31 700	42 500	51 600	98 300	34 000	99 200
2022	-400	19 000	37 700	55 800	65 000	129 600	46 000	130 000
2010-2022	-4 600	12 900	25 200	34 100	41 100	80 300	28 200	84 900
2020-2022	-3 500	15 200	30 000	42 100	50 300	98 400	35 100	101 900
2010-2019	-4 900	12 300	23 800	31 800	38 300	74 800	26 000	79 700

Sources : Rica France 2010-2022 / Traitement de l'auteur

Cette amélioration du niveau des revenus au cours de la période 2020-2022, n'a pas permis d'atténuer la montée en puissance récente de la colère de nombreux agriculteurs. Cette dernière n'est cependant pas uniquement le reflet de l'existence de difficultés économiques dans le secteur, mais la traduction d'un malaise plus profond suscité par la complexité administrative croissante du métier, le renforcement des normes, le renouvellement délicat des générations en agriculture (Confédération Nationale de l'Elevage, 2023), le devenir incertain de l'agriculture familiale (Séronie, 2014 ; Pouch, 2023), la perte de sens sur la place de l'agriculture dans la société (Purseigle et Hervieu, 2023), les incompréhensions sur les orientations de la Politique agricole commune (Détang-Dessendre et Guyomard, 2023), l'impact de la concurrence étrangère sur les productions agricoles domestiques.

Des écarts de revenus plus élevés en valeur absolue quand la conjoncture des prix est bonne

Outre cette forte variabilité interannuelle des revenus, la question de leur dispersion entre exploitations doit également être étudiée. Pour ce faire, une analyse a été conduite (toujours toutes OTEX confondues) pour chaque année de la période étudiée, ce en déterminant les valeurs déciles. Ainsi, dans le tableau 2, le terme « P10 » signifie la valeur du premier décile et le terme « P90 » signifie la valeur du neuvième décile. En 2022, par exemple, le RCAI par UTANS a été inférieur à -400 euros pour 10% des exploitations agricoles françaises alors que, dans le même temps, il a dépassé 129 600 euros pour 10% d'entre elles. L'écart entre les valeurs de P10 et de P90 atteignait 130 000 euros en 2022, soit le plus haut écart observé (en valeur absolue) au cours des treize années étudiées (il a été en moyenne de 84 900 euros sur la période 2010-2022). Le constat est identique si l'on considère l'écart entre le P70 et le P30 (46 000 euros en 2022 contre 28 200 euros en moyenne sur la période). La dispersion du revenu entre agriculteurs a donc été, du moins en valeur absolue, plus grande en 2022 (meilleure année pour le revenu moyen) car les exploitations les plus performantes ont bénéficié de revenus records en raison surtout du niveau élevé des prix des produits agricoles (fort effet de levier).

Au-delà de l'écart entre deux valeurs déciles, exprimé en valeur absolue, une autre façon de considérer la dispersion des revenus est de rapporter cet écart à la valeur de la médiane. Ainsi, le ratio $[(P90-P10) / \text{Médiane}]$ s'est élevé 3,43 en moyenne sur la période 2010-2022. Dans ce cas, l'année qui se distingue le plus est celle de 2016 (avec un ratio de 4,61) car le niveau de la médiane des revenus était particulièrement faible (16 100 euros). Pour toutes les années étudiées, la valeur médiane du RCAI par UTANS a été inférieure à la valeur moyenne car certains très hauts niveaux de revenus ont tiré la valeur moyenne vers le haut.

Une grille typologique en 64 cases basées sur le croisement de trois indicateurs

Un travail méthodologique conduit dans le cadre du projet de recherche *Agrincome* (Piet et al., 2021) a permis de mettre au point une grille typologique ayant pour but principal de rendre compte de la diversité des niveaux de revenus entre agriculteurs français. Partant de cette méthode et sans revenir ici sur tous les choix qui ont présidé à sa conception (Chatellier, 2021), une application est proposée ici en se basant sur les données de la période 2020 à 2022.

Pour chaque année de la période considérée, cette méthode permet de répartir chaque exploitation agricole de l'échantillon du Rica dans une grille typologique comportant 64 cases. Ces dernières sont générées par le croisement de trois indicateurs économiques avec, pour chacun d'eux, quatre classes. Les trois indicateurs (ou ratios R) utilisés sont les suivants :

- Le premier indicateur (R1) correspond à une évaluation de la « productivité du travail ». Il est déterminé en rapportant la valeur totale de la production agricole¹ d'une exploitation (subventions d'exploitation comprises) à sa main d'œuvre totale (exprimée en UTA). Sans création de valeur en amont dans une exploitation, il est évidemment impossible d'obtenir un revenu au final. Néanmoins, l'obtention d'un niveau élevé de productivité du travail ne signifie pas forcément que le revenu sera confortable.
- Le deuxième indicateur (R2) correspond à une estimation de « l'efficacité productive ». Il est calculé en rapportant la valeur de la production agricole (subventions d'exploitation comprises) au montant des consommations intermédiaires² (CI). Il concerne, d'une certaine façon, la capacité managériale de l'exploitant relativement à l'efficacité du système : tout gaspillage de ressources réduit les espérances de gains. Dans ce cadre, une exploitation qui est capable de produire des biens agricoles en ayant un recours limité aux intrants est considérée comme plus « efficace » qu'une exploitation utilisant plus d'intrants pour un même niveau de production.

1 La « production agricole » étant définie comme la somme de la production vendue (ventes d'animaux, de produits d'animaux, de produits végétaux bruts, de produits végétaux transformés, de produits horticoles), des variations de stocks de produits, de la production immobilisée, de la production autoconsommée, des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des produits liés à des locations et des produits issus de l'agritourisme. Les achats d'animaux viennent, quant à eux, en déduction.

2 Les consommations intermédiaires sont les biens et services qui disparaissent dans le processus de production, soit par incorporation dans des produits plus élaborés, soit par destruction au cours de la période considérée. Il s'agit par exemple des semences et plants, des engrais et amendements, des produits phytosanitaires, des aliments achetés pour animaux, etc.

- Le troisième indicateur (R3) correspond à une mesure de la capacité de l'exploitation à faire face à ses engagements financiers (dettes). Il est calculé en rapportant l'EBE au montant des annuités (c'est-à-dire aux charges liées au remboursement du capital des emprunts et aux intérêts de ceux-ci)³. Contrairement aux deux indicateurs précédents, celui-ci est souvent impacté par le cycle de vie. En effet, un jeune exploitant qui vient de s'installer aura plus de difficulté à être bien positionné sur cet indicateur qu'un agriculteur en phase de croisière ayant déjà procédé au remboursement d'une partie de ses investissements.

Tableau 3. Le nombre d'exploitations agricoles en France (toutes OTEX) en moyenne sur la période 2020-2022 selon l'articulation de trois indicateurs (R1, R2 et R3)

R1 = Production (avec aides) / UTA	R2 = Production (avec aides) / Cons. intermédiaires	R3 = EBE / Annuités				Ensemble
		1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5	>5	
70 K€ <	1,60	11 700	1 580	1 360	3 600	18 250
	1,60 à 1,90	2 900	1 720	1 850	4 870	11 340
	1,90 à 2,20	1 810	2 130	2 490	4 580	11 010
	>2,20	2 250	3 280	5 610	14 280	25 420
	Ensemble	18 660	8 710	11 330	27 330	66 020
70 à 100 K€	1,60	4 840	1 690	1 680	2 400	10 620
	1,60 à 1,90	2 240	2 840	2 860	4 120	12 060
	1,90 à 2,20	1 750	2 300	3 440	3 860	11 360
	>2,20	990	3 050	5 860	10 890	20 790
	Ensemble	9 820	9 890	13 840	21 270	54 820
100 à 150 K€	1,60	5 440	3 170	2 100	2 120	12 830
	1,60 à 1,90	3 180	4 980	5 730	3 640	17 530
	1,90 à 2,20	1 410	3 670	5 440	4 490	15 010
	>2,20	1 250	3 920	7 490	11 120	23 770
	Ensemble	11 280	15 740	20 760	21 370	69 150
> 150 K€	1,60	8 370	7 040	6 080	3 380	24 870
	1,60 à 1,90	3 510	7 660	9 840	4 970	25 980
	1,90 à 2,20	1 270	4 710	9 460	5 630	21 070
	>2,20	900	3 220	10 520	15 170	29 820
	Ensemble	14 050	22 630	35 900	29 160	101 730
Ensemble	1,60	30 350	13 490	11 230	11 510	66 570
	1,60 à 1,90	11 830	17 200	20 280	17 590	66 900
	1,90 à 2,20	6 240	12 820	20 830	18 570	58 450
	>2,20	5 390	13 470	29 480	51 460	99 800
	Ensemble	53 810	56 970	81 820	99 120	291 730

Sources : Rica France 2020-2022 / Traitement de l'auteur

3 Pour cet indicateur, comme pour le précédent, une inversion du ratio aurait été possible (pour devenir « Annuités / EBE ou « CI / Production agricole »), mais ce choix n'a pas été privilégié. En effet, l'ordre retenu facilite la lecture des tableaux de résultats en ce sens que plus la valeur de ce ratio est grande et plus l'obtention d'un niveau élevé de revenu est probable.

Pour chacun de ces trois indicateurs, 4 classes ont été définies. Pour le premier indicateur (R1), il s'agit des classes suivantes : moins de 70 000 euros, entre 70 000 et 100 000 euros, entre 100 000 et 150 000 euros et plus de 150 000 euros. Pour le deuxième indicateur (R2), les classes sont définies de cette façon : moins de 1,60, entre 1,60 et 1,90, entre 1,90 et 2,20 et plus de 2,20. Pour le troisième et dernier indicateur (R3), il s'agit des classes qui suivent : moins de 1,5, entre 1,5 et 2,5, entre 2,5 et 5 et plus de 5. Le choix des seuils donnant lieu à ces classes a été déterminé en poursuivant deux objectifs : i) retenir des valeurs qui soient arrondies pour faciliter une appropriation/mémorisation des classes ; ii) disposer d'un nombre d'exploitations dans chaque classe qui ne soit pas trop déséquilibré. De même, le choix de retenir quatre classes pour chaque indicateur et non pas moins ou plus résulte là aussi d'un arbitrage : celui de procéder à un éclatement suffisant de la population pour mettre en avant la diversité des situations ; celui ne pas générer trop de cases pour que chacune allie pertinence et représentativité.

Partant de cette grille typologique, et pour chaque année de la période 2020-2022, une répartition des exploitations agricoles du Rica (toujours toutes OTEX) selon les 64 cases a été effectuée. Une moyenne sur trois ans du RCAI par UTANS a ensuite été calculée pour chacune de ces cases en privilégiant des valeurs exprimées en euros constants de 2022. Entre les trois années étudiées, les exploitations ne restent pas nécessairement toujours dans les mêmes cases.

Selon les résultats obtenus à partir de cette approche, il apparaît que la productivité du travail (R1) a un lien fort avec le niveau de revenu des agriculteurs. En effet, en moyenne sur les trois années étudiées (2020-2022), les 66 020 exploitations ayant pour l'indicateur R1 une valeur inférieure à 70 000 euros dégagent, moyenne, un RCAI par UTANS de seulement 9 200 euros ; celui-ci s'élève à 71 500 euros pour les 101 730 exploitations relevant de la classe supérieure de R1 (plus de 150 000 euros). Cet écart moyen de revenu entre les deux classes extrêmes (de 1 à 7,8) s'accroît lorsque la conjoncture des prix est favorable. Ce constat ne veut pas dire pour autant que toutes les exploitations bénéficiant d'une faible productivité du travail ne parviennent pas à rémunérer convenablement leur main d'œuvre. Derrière ces moyennes, il existe toujours des exemples pour contredire, au moins un peu, la tendance générale observée.

Dans le même esprit, mais avec des écarts moindres (rapport de 1 à 5,9), la comparaison des niveaux de revenus entre les deux classes extrêmes du deuxième indicateur (R2) est instructive. En effet, les 66 570 exploitations ayant une efficacité productive inférieure à 1,60 dégagent, moyenne, un RCAI par UTANS de seulement 11 500 euros alors qu'il culmine à 67 500 euros pour les 99 800 exploitations de la classe supérieure au seuil de 2,20. Là aussi, ces moyennes cachent quelques disparités internes.

Concernant le troisième et dernier indicateur (R3), le gradient de revenu est également net entre les quatre classes considérées. Le RCAI par UTANS passe, en effet, de -1 200 euros en moyenne pour les 53 810 exploitation de la première classe (R3 inférieur à 1,5) à 60 300 euros pour les 99 120 exploitations de la dernière classe (R3 supérieur à 5). Ces résultats confirment l'idée selon laquelle l'obtention d'un niveau élevé de revenu en agriculture passe souvent par une bonne adéquation entre les performances économiques de l'entreprise et son niveau d'endettement.

Tableau 4. Le résultat courant avant impôt par UTA non salariée (toutes OTEX en France) selon le croisement entre trois indicateurs (R1, R2 et R3) et quatre classes pour chacun (moyenne 2020-2022 en euros constants 2022)

R1 = Production (avec aides) / UTA	R2 = Production (avec aides) / Consommations intermédiaires	R3 = EBE / Annuités				Ensemble
		1,5 <	1,5 à 2,5	2,5 à 5	>5	
70 K€ <	1,60	-25 100	4 600	6 100	5 200	-14 300
	1,60 à 1,90	-13 300	7 600	10 900	11 200	4 600
	1,90 à 2,20	-6 700	11 500	15 400	17 200	12 200
	>2,20	-400	17 600	24 900	29 700	24 500
	Ensemble	-18 400	12 000	18 400	21 600	9 200
70 à 100 K€	1,60	-17 300	6 100	10 300	11 900	-2 100
	1,60 à 1,90	-1 100	13 100	18 300	22 700	15 000
	1,90 à 2,20	2 200	19 300	24 400	34 000	23 300
	>2,20	16 400	28 100	45 500	51 300	44 700
	Ensemble	-6 500	18 100	30 600	39 000	25 300
100 à 150 K€	1,60	-9 100	10 400	20 200	23 800	6 800
	1,60 à 1,90	7 100	21 500	29 100	39 600	25 700
	1,90 à 2,20	17 000	27 900	38 700	46 700	36 100
	>2,20	37 100	42 600	62 300	80 200	65 400
	Ensemble	4 600	26 100	42 600	60 500	38 300
> 150 K€	1,60	2 800	36 000	57 400	61 200	35 600
	1,60 à 1,90	28 400	47 400	60 100	71 900	54 500
	1,90 à 2,20	46 100	54 200	71 200	82 900	68 800
	>2,20	95 900	80 500	108 800	160 700	127 500
	Ensemble	21 300	49 600	75 300	115 600	71 500
Ensemble	1,60	-13 600	23 100	38 700	27 700	11 500
	1,60 à 1,90	6 600	30 700	41 900	37 000	32 500
	1,90 à 2,20	13 200	33 400	48 700	47 900	41 800
	>2,20	27 200	41 900	66 900	78 800	67 500
	Ensemble	-1 200	32 200	52 200	60 300	42 100

Sources : Rica France 2020-2022 / Traitement de l'auteur

Si, pris séparément, les trois indicateurs sélectionnés ont déjà du sens pour analyser la dispersion des revenus entre les actifs agricoles non-salariés en France, le croisement entre eux apporte une plus-value supplémentaire. Ainsi, par exemple, et de façon peu surprenante, le niveau le plus élevé de RCAI par UTANS (160 700 euros) parmi les 64 cases typologiques est obtenu par les 15 170 exploitations qui parviennent à se positionner dans la classe 4 pour chacun des trois indicateurs. Ces exploitations, qui représentent environ 5% des effectifs totaux, sont, tout à la fois, très productives à l'unité de main d'œuvre, très efficaces dans l'utilisation des consommations intermédiaires et faiblement contraintes par leur endettement. A l'opposé, et de façon non surprenante non plus, le niveau de RCAI par UTANS le plus faible (-25 100 euros) est obtenu dans la case typologique extrême, à savoir celle qui regroupe des exploitations agricoles répertoriées dans la première classe de chacun des trois indicateurs. Même s'il pourrait être considéré que ces 11 700 exploitations, pas productives, pas efficaces et lourdement contraintes par l'endettement, ont peu de chance de survie à moyen terme, une prudence s'impose toujours (sans connaissance fine des cas réels).

Parmi les exploitations peu productives à l'unité de main d'œuvre (classe 1 de R1), certaines parviennent, en dépit de ce handicap, à dégager un RCAI par UTANS proche des 30 000 euros, mais à la condition de bénéficier simultanément d'une bonne position sur les deux autres indicateurs. Parmi les exploitations qui bénéficient d'une haute efficacité productive (classe 4 de R2), ce sont de loin les plus productives d'entre elles à l'unité de main d'œuvre qui sortent gagnantes. Celles qui, en revanche, cumulent cette qualité (une forte efficacité productive) avec un mauvais positionnement sur les deux autres indicateurs ne parviennent pas à dégager un revenu satisfaisant. Les exploitations lourdement contraintes par les dettes (classe 1 de R3) ne sont pas toutes condamnées à l'obtention de mauvais revenus. Ainsi, par exemple, les exploitations de ce type qui se classent en classe 4 pour les deux autres indicateurs sont parvenues à dégager un RCAI par UTANS de 95 900 euros. Cette performance doit être un facteur d'encouragement pour les jeunes agriculteurs qui, bien souvent, ne sont pas en mesure d'être bien positionnés dans la hiérarchie de l'indicateur R3, du moins au cours des premières années qui suivent l'installation.

Cette grille typologique est non seulement un outil (parmi d'autres possibles) permettant de rendre compte de la diversité des niveaux de revenus dans l'agriculture française à une date donnée, mais elle peut aussi servir de support à une réflexion stratégique. Partant de celle-ci, un agriculteur peut, par exemple, s'interroger sur son propre positionnement et sur ses ambitions (ou non) de progrès à moyen et long terme pour chacun des trois indicateurs. Pour souligner le fait que la rentabilité d'une exploitation agricole tient pour une large part aux capitaux mobilisés (Bourgeois, 2003), à l'importance économique de la structure et à l'efficacité dans l'utilisation des intrants, il a été volontairement écarté le fait d'entrer dans cette réflexion d'abord par le canal des OTEX. L'objet de la troisième partie qui suit est désormais d'explorer les écarts de revenus selon les spécialisations agricoles et de discuter de l'hétérogénéité interne à chacune d'elle.

3- Le revenu agricole selon les orientations de production (OTEX)

Dans cette troisième et dernière partie, les exploitations agricoles françaises sont réparties selon une nomenclature distinguant 15 OTEX. Dans une première section, et moyennant un raisonnement privilégiant une longue période (2010-2022) pour chacune des OTEX, une présentation des niveaux de revenus et de leur dispersion est réalisée. Dans une deuxième section, et moyennant une focalisation faite sur trois OTEX (les exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux, en bovins-lait et bovins-viande), une analyse des écarts de performances économiques internes à chaque OTEX est conduite en mobilisant les trois indicateurs économiques présentés dans la précédente grille typologique.

De plus faibles revenus et une dépendance aux aides pour les exploitations d'herbivores

En moyenne annuelle sur les treize années de la période 2010-2022, les meilleurs niveaux de revenus (RCAI par UTANS) sont obtenus par les exploitations spécialisées en « grandes cultures » (56 100 euros), en viticulture (52 000 euros) et en production porcine (47 200 euros). A l'opposé, les exploitations qui bénéficient des revenus les plus faibles sont orientées vers l'élevage d'herbivores (Tableau 5).

Pour les exploitations d'élevage d'herbivores, le RCAI par UTANS est inférieur à la moyenne déterminée toutes OTEX confondues (34 100 euros). Il est, par exemple, de 29 500 euros pour les exploitations spécialisées en bovins-lait, 21 700 euros celles d'ovins-caprins et de 20 200 euros pour celles de bovins-viande. Les exploitations spécialisées en volailles (34 000 euros), en céréales et oléo-protéagineux (33 600 euros), et en fruits et cultures permanentes (32 800 euros) occupent une position intermédiaire dans cette hiérarchie. En déterminant ces moyennes sur une longue période (13 ans) et en euros constants de 2022, cette analyse donne de la robustesse au diagnostic.

Tableau 5. Le résultat courant avant impôt par UTA non salariée et sa dispersion selon les OTEX en moyenne sur la période 2010 à 2022 en France (en euros constants de 2022). Classement par ordre décroissant de la moyenne.

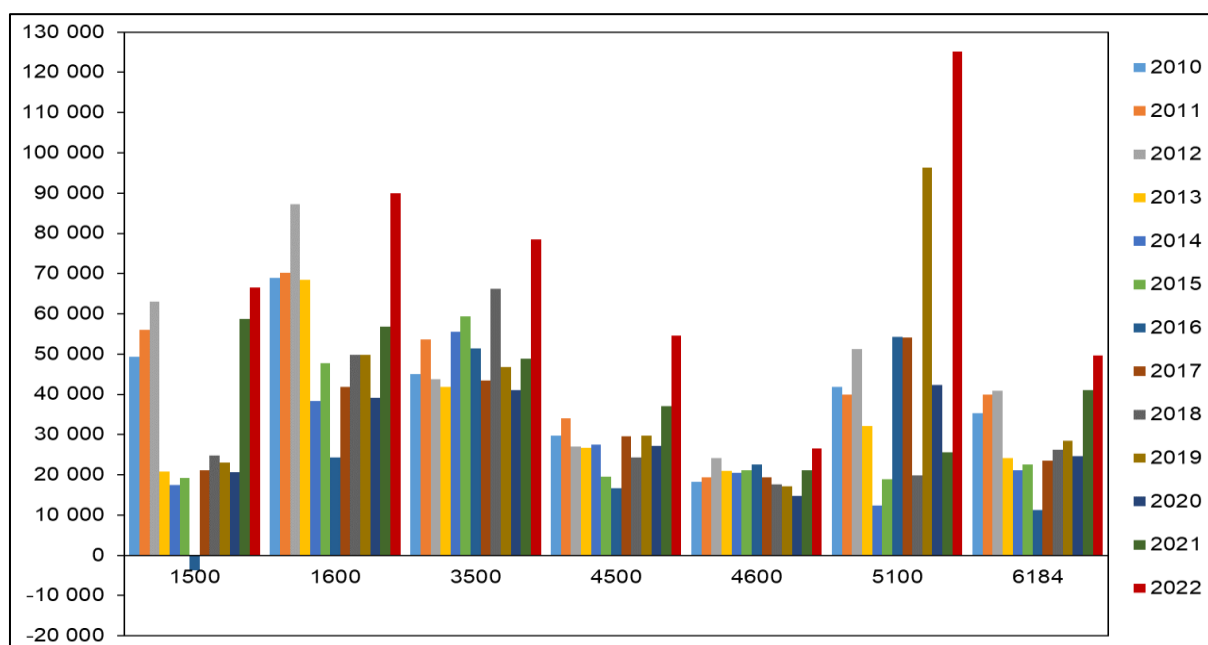
	P10	P30	P50	Moy.	P70	P90	P90 - P10
Autres grandes cultures	1 700	23 900	43 100	56 300	69 600	126 700	125 000
Viticulture	-9 600	15 000	34 300	52 000	62 100	135 800	145 400
Porcins	-9 300	17 900	39 700	47 200	61 800	113 600	122 900
Légumes ou champignons	-8 400	10 800	22 900	39 300	41 000	109 400	117 800
Volailles	200	14 900	27 100	34 000	41 600	71 600	71 400
Céréales et oléo-protéagineux	8 000	13 000	27 200	33 600	44 900	83 000	75 000
Fruits et cult. permanentes	-9 100	8 400	21 200	32 800	39 600	86 900	96 000
Combinaisons de granivores	4 000	17 900	28 900	32 400	41 000	63 300	59 300
Fleurs et/ou horticulture	-3 900	12 000	22 800	30 400	36 000	71 100	75 000
Polyculture - polyélevage	-6 700	11 400	24 000	29 900	38 800	68 200	74 900
Bovins lait	3 200	16 800	26 800	29 500	38 300	57 800	54 600
Bovins mixte	2 100	16 100	25 400	27 900	36 500	56 900	54 800
Ovins ou caprins	-1 100	11 800	19 000	21 700	28 700	44 700	45 800
Bovins viande	-2 500	10 700	18 800	20 200	27 300	43 100	45 600
Autres herbivores	-8 900	4 400	14 400	19 100	23 200	37 200	46 100
Ensemble	-4 600	12 900	25 200	34 100	41 100	80 300	84 900

Sources : Rica France 2010-2022 / Traitement de l'auteur

Pour chaque OTEX, il existe une forte dispersion du RCAI par UTANS entre les exploitations agricoles. En prenant pour indicateur de dispersion (parmi d'autres possibles), l'écart moyen entre les valeurs des deux déciles extrêmes (P90 - P10), ce sont les exploitations spécialisées en viticulture qui occupent la première place. En effet, en moyenne sur treize ans, cet écart a été de 145 400 euros (contre 84 900 euros toutes OTEX confondues), le P90 se situant à 135 800 euros (soit le niveau le plus élevé des 15 OTEX) contre -9 600 euros pour le P10 (le niveau le plus faible des 15 OTEX). Comme cela a été abordé antérieurement dans le volet méthodologique, rappelons que les exploitations qui sont classées dans le meilleur décile pour une année donnée ne le sont pas forcément tous les ans. D'une manière générale, la dispersion des revenus est logiquement plus forte dans les spécialisations agricoles où les exploitations les plus performantes dégagent de très hauts niveaux de RCAI par UTANS, comme cela est le cas également pour les exploitations de grandes cultures et de porcins. Inversement, dans les exploitations spécialisées en élevage d'herbivores, la dispersion est moins grande car les exploitations les plus rentables (P90) dégagent des revenus plus modestes que dans les cas précités. La valeur du dernier décile du RCAI par UTANS plafonne en effet, à 43 100 euros en bovins-viande et 57 800 euros en bovins-lait.

Le montant moyen du RCAI par UTANS, calculé sur longue période, cache des évolutions interannuelles qui sont plus ou moins fortes selon les OTEX. D'une façon générale, celles-ci ont été plus intenses pour les exploitations spécialisées en productions végétales que pour celles spécialisées en productions animales, à l'exception cependant du cas particulier (et bien connu) des exploitations porcines (Figure 2).

Figure 2. Le résultat courant avant impôt par UTA non salariée pour une sélection* d'OTEX entre 2010 et 2022 (en euros constants de 2022)

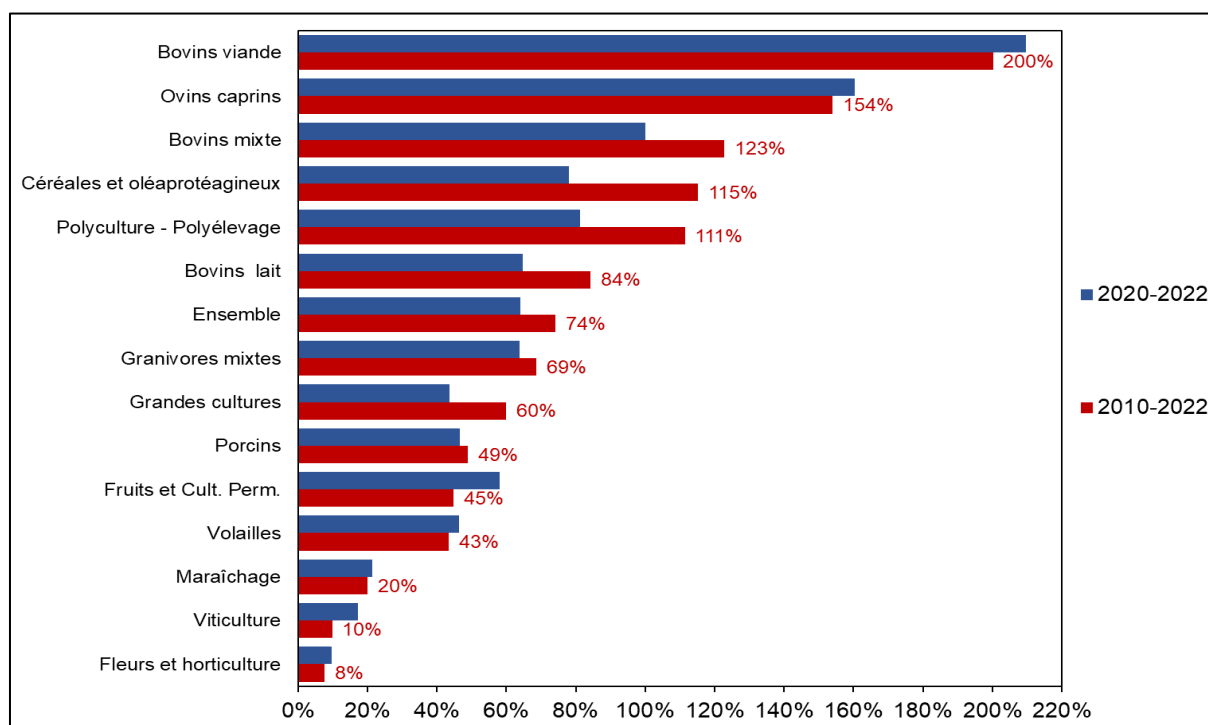


Sources : Rica France 2010-2022 / Traitement de l'auteur

(*) : 1500 : céréales et oléoprotéagineux ; 1600 : autres grandes cultures ; 3500 : viticulture ; 4500 : bovins-lait ; 4600 : bovins-viande ; 5100 : porcins ; 6184 : polyculture et/ou polyélevage.

Les exploitations porcines détiennent le record des écarts moyens de RCAI par UTANS entre deux années civiles (avec 112 900 euros), avec 12 300 euros en 2014 et 125 200 euros en 2022 ; cette dernière année bénéficiant de prix très élevés dans un contexte de contraction de l'offre porcine (FranceAgriMer, 2024). Cette forte variabilité des niveaux de revenus justifie, pour les producteurs de porcs, comme pour les autres OTEX concernées d'ailleurs, le déploiement de stratégies d'optimisations fiscales et l'inscription des investissements dans une vision de long terme. La variabilité des revenus au cours de la période étudiée a également été conséquente pour les exploitations spécialisées en céréales et en oléoprotéagineux. Pour cette OTEX, où l'année record a été 2022 (66 500 euros en moyenne nationale), le RCAI par UTANS a été négatif en 2016 (-3 700 euros), une situation jamais observée pour les autres OTEX. La chute spectaculaire des rendements en 2016 et les prix bas expliquent ce décrochage. Pour les exploitations spécialisées en bovins-lait, les deux années extrêmes ont été les mêmes : 2016 pour le niveau le plus bas, en raison de la crise sur les marchés internationaux de produits laitiers, et 2022 pour l'année record (IDELE, 2024). L'écart entre les deux dates extrêmes (38 000 euros) a été nettement supérieur à celui observé pour les exploitations bovins-viande et ovins-caprins, deux secteurs productifs où le RCAI par UTANS n'a jamais dépassé, en moyenne nationale, les 27 000 euros tout au long de la période étudiée.

Figure 3. Le montant des aides directes en % du résultat courant avant impôt selon les OTEX (% en moyenne sur les périodes 2010-2022 et 2020-2022)



Sources : Rica France 2020-2022 / Traitement des auteurs

Selon les OTEX, et compte tenu des décisions prises au fil du temps dans le cadre de la PAC (Chatellier et al., 2024), les aides directes (ou subventions) jouent un rôle plus ou moins important dans la formation du revenu agricole (Chatellier et Guyomard, 2023). En moyenne nationale (toutes OTEX) sur la période 2010-2022, les aides directes ont représenté l'équivalent de 74% du revenu (Figure 3). Ce taux est nettement plus élevé pour les exploitations spécialisées en bovins-viande (200%) et celles spécialisées en ovins-caprins (154%). Pour ces OTEX, cela signifie que les coûts de production sont supérieurs à la valeur de la production agricole commercialisée et que la rémunération de la main d'œuvre ne serait pas possible, du moins en moyenne, en l'absence de ces aides. La dépendance aux aides directes est également substantielle pour les exploitations françaises spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (115%) et celles spécialisées en bovins-lait (84%). Tout au long de la période étudiée, les aides directes ont joué un rôle de stabilisation des revenus dans la mesure où les montants alloués par exploitation varient assez peu d'une année à l'autre (Chatellier et al., 2021). Il s'agit donc d'un facteur de stabilité, notamment pour certaines exploitations fragiles et peu performantes économiquement.

Une méthode pour mesurer les écarts de performances économiques internes à chaque OTEX

En s'appuyant sur des travaux méthodologiques développés antérieurement (Chatellier, 2021), cette section met en évidence les écarts de « performances économiques » entre les exploitations d'une même OTEX. Parmi les 15 OTEX préalablement mentionnées, seules trois sont valorisées ci-après : les exploitations spécialisées en céréales et en oléo-protéagineux ; les exploitations spécialisées en bovins-lait et les exploitations spécialisées en bovins-viande.

La méthode utilisée est présentée ici en prenant l'exemple des exploitations spécialisées en céréales et en oléo-protéagineux pour l'année 2022 ; le principe est ensuite identique pour toutes les autres OTEX et années considérées. Ainsi, dans un premier temps, un calcul détermine la valeur médiane sur l'ensemble des exploitations françaises spécialisées en céréales et en oléo-protéagineux et pour l'année 2022 des trois indicateurs précités. Dans ce cas : [Production agricole (avec aides directes) / UTA] = 175 200 euros (R1m) ; [Production agricole (avec aides directes) / Consommations intermédiaires] = 2,05 (R2m) ; [EBE / Annuités] = 4,79 (R3m). Les valeurs médianes de ces trois indicateurs selon le couple OTEX/années sont précisées dans le tableau 6.

Tableau 6. La valeur médiane (calculée à l'échelle nationale) des trois indicateurs pour trois OTEX en 2020, 2021, 2022

	OTEX 1500 : Céréales et oléoprotéagineux	OTEX 4500 Bovins-lait	OTEX 4600 Bovins-viande
R1 = Production agricole (avec aides directes) / UTA (euros)			
2020	112 600	134 900	86 200
2021	148 100	142 200	94 970
2022	175 200	177 500	100 200
R2 = Production agricole (avec aides directes) / Consommations intermédiaires			
2020	1,74	1,77	1,92
2021	2,17	1,84	2,02
2022	2,05	1,89	2,03
R3 = EBE / Annuités			
2020	2,63	2,34	2,32
2021	5,11	2,68	2,65
2022	4,79	3,16	3,05

Sources : Rica France 2020-2022 / Traitement de l'auteur

Dans un deuxième temps, chaque exploitation de l'OTEX est répartie selon 8 classes de performances économiques selon leur positionnement vis-à-vis de ces valeurs médianes. Ainsi, une exploitation sera positionnée en classe 1 si la valeur observée dans l'exploitation pour chacun de ses trois indicateurs (R1e, R2e, R3e) est inférieure à la médiane (R1m, R2m, R3m). Par commodité de langage, ces exploitations seront dites « faiblement productives » (-), « faiblement efficaces » (-) et « endettées » (-). Inversement, une exploitation sera dans la classe 8 dans le cas strictement inverse. Ces exploitations seront dites « productives » (+), « efficaces » (+) et « faiblement endettées » (+). Les huit classes sont déterminées de la façon suivante, les quatre premières faisant référence à un faible niveau de productivité du travail (du moins par rapport aux mêmes exploitations de son OTEX) :

- **Classe 1** : Faiblement productives (-), faiblement efficaces (-) et endettées (-)
R1e < R1m et R2e < R2m et R3e < R3m
- **Classe 2** : Faiblement productives (-), faiblement efficaces (-) et peu endettées (+)
R1e < R1m et R2e < R2m et R3e > R3m
- **Classe 3** : Faiblement productives (-), efficaces (+) et endettées (-)
R1e < R1m et R2e > R2m et R3e < R3m
- **Classe 4** : Faiblement productives (-), efficaces (+) et peu endettées (+)
R1e < R1m et R2e > R2m et R3e < R3m

- **Classe 5** : Productives (+), faiblement efficaces (-) et endettées (-)
R1e > R1m et R2e < R2m et R3e < R3m
- **Classe 6** : Productives (+), faiblement efficaces (-) et peu endettées (+)
R1e > R1m et R2e < R2m et R3e > R3m
- **Classe 7** : Productives (+), efficaces (+) et endettées (-)
R1e > R1m et R2e > R2m et R3e < R3m
- **Classe 8** : Productives (+), efficaces (+) et peu endettées (+)
R1e > R1m et R2e > R2m et R3e > R3m

En utilisant les valeurs médianes précisées dans le Tableau 6, cette méthode est appliquée ici pour trois OTEX et pour chaque année de la période 2020 à 2022. Une moyenne annuelle est ensuite déterminée sur cette période de trois ans pour donner davantage de robustesse aux résultats (ou être moins sensible aux effets de conjoncture).

Les écarts de performances économiques entre les exploitations céréalières

L'utilisation de cette méthode permet de mettre évidence l'existence d'une très forte hétérogénéité de situations économiques parmi les 55 560 exploitations françaises spécialisées en céréales et en oléo-protéagineux (Tableau 7).

Tableau 7. Les caractéristiques structurelles et les résultats économiques des exploitations françaises spécialisées en céréales et en oléo-protéagineux selon 8 classes de performances économiques (moyenne 2020-2022 ; en euros constants 2022)

	Classes de performances économiques								Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Nombre d'exploitations	8 720	7 740	4 300	7 040	7 570	3 750	7 220	9 210	55 560
Unité de travail agricole (UTA)	1,34	1,18	1,65	1,32	1,19	1,09	1,34	1,35	1,30
UTA salariée / UTA totales	9%	4%	20%	7%	9%	9%	14%	8%	9%
Superficie agricole utile (SAU)	96	69	109	79	167	149	184	171	128
SAU par UTA	72	58	66	60	141	137	137	127	99
Production (avec aides)	125 100	104 000	182 300	137 900	273 700	263 300	330 700	336 000	219 400
Production (avec aides) / UTA	93 400	88 100	110 500	104 200	230 000	240 800	246 800	249 500	168 800
Production (avec aides) / CI	1,55	1,65	2,32	2,41	1,69	1,73	2,39	2,50	2,05
EBE	27 300	30 400	74 000	64 100	78 900	82 900	150 800	164 200	85 600
EBE par UTA non salariée	22 300	26 700	56 500	52 100	72 200	83 200	130 400	133 100	72 700
EBE / Annuités (%)	1,42	13,34	2,26	9,21	1,79	8,18	2,40	7,58	3,39
RCAI par exploitation	6 800	23 900	41 700	50 300	38 600	62 400	94 900	127 800	57 000
RCAI par UTA non salariée	5 500	21 000	31 800	40 900	35 300	62 600	82 100	103 700	48 500
Aides directes	26 100	18 700	30 700	24 400	43 500	40 100	47 500	43 900	34 300
Aides directes / UTA	19 400	15 900	18 600	18 500	36 500	36 700	35 400	32 600	26 400
Aides directes / Ha de SAU	272	272	282	309	260	269	258	256	267
Aides directes / RCAI	386%	78%	74%	49%	113%	64%	50%	34%	60%

Sources : Rica France 2020-2022 / Traitement des auteurs

Ainsi, par exemple, les 8 720 exploitations de la classe 1, c'est-à-dire celles considérées comme les moins performantes, se révèlent être bien fragiles économiquement. Avec une main d'œuvre proche de la moyenne de l'OTEX (soit environ 1,3 UTA) et une superficie agricole utile (SAU) de 96 hectares (soit un tiers de moins que la moyenne de l'OTEX), ces exploitations souffrent à la fois d'une faible productivité du travail (moyenne du R1 de la classe 1 = 93 400 euros

contre 168 800 euros sur l'ensemble de l'OTEX), d'une moindre efficacité productive ($R2 = 1,55$ contre $2,05$) et d'un faible niveau d'EBE pour faire face aux annuités ($R3 = 1,42$ contre $3,39$). Ces faibles performances cumulées contribuent à l'obtention d'un RCAI par UTANS particulièrement bas (5 500 euros contre 48 500 euros). Pour ces exploitations faiblement performantes, les aides directes (26 100 euros) sont particulièrement bienvenues pour éviter que le RCAI devienne, sans elles, négatif.

La faible productivité du travail ($R1$) de ces exploitations céréalières peut s'expliquer de multiples façons, dont l'obtention d'un mauvais rendement pour les cultures mises œuvre (accident climatique, faible potentiel agronomique des sols, mauvais choix d'itinéraires techniques, etc.) ; un prix de vente des cultures moins élevé que dans les autres exploitations (gestion des stocks, mode de commercialisation, etc.) ; une moindre diversification des cultures (certaines cultures générant plus de chiffre d'affaires à l'hectare que d'autres, etc.). La moindre efficacité productive ($R2$) peut s'expliquer aussi par l'obtention de faibles rendements, mais également par des conditions de production difficiles ou des choix techniques perfectibles. Le poids élevé du service de la dette ($R3$) tient d'abord à la faiblesse de l'EBE dégagé et, parfois, à des stratégies d'investissement mal calibrées.

Les 9 210 exploitations spécialisées en céréales et en oléo-protéagineux de la classe 8 ont, en revanche, une situation économique confortable, avec des niveaux souvent élevés de patrimoine (Laferté, 2021). Non seulement la valeur moyenne des trois indicateurs est nettement supérieure à la moyenne de l'OTEX ($R1 = 249\,500$ euros ; $R2 = 2,50$ et $R3 = 7,58$), mais le RCAI par UTANS culmine à 103 700 euros, soit plus du double de la moyenne de l'OTEX. Avec 43 900 euros d'aides directes (soit 34% du RCAI), ces exploitations seraient potentiellement plus résilientes face à une réorientation des modalités d'octroi des soutiens publics.

Entre les deux classes extrêmes, des situations économiques intermédiaires apparaissent. Ainsi, par exemple, les 6 370 exploitations qui sont peu productives à l'unité de main d'œuvre, mais efficaces et peu endettées (classe 4) parviennent à dégager un RCAI par UTANS de 38 100 euros, un montant supérieur à celui des 7 570 exploitations productives, mais peu efficaces et endettées (36 800 euros). Ces dernières sont assez fortement dépendantes des aides directes, lesquelles représentent 113% du RCAI, dans une conjoncture de prix pourtant favorable au cours de cette période.

Les écarts de performances économiques entre les exploitations bovins-lait

Appliquée aux 37 970 exploitations françaises spécialisées en bovins-lait, cette méthode se relève être également adaptée pour souligner les écarts de performances économiques (Tableau 8). Les 5 190 exploitations de la classe 1 sont, là aussi, très fragiles. En effet, elles dégagent un RCAI par UTANS (10 200 euros) sept fois inférieur à celui des 5 420 unités de la classe 8 (75 000 euros). Avec 2 UTA, 88 hectares, 56 vaches laitières et un faible niveau d'intensification (1,29 UGB herbivore par hectare), ces exploitations sont pénalisées surtout par une faible productivité du travail ($R1 = 110\,800$ euros contre 210 400 euros pour la classe 8). Elles sont, en revanche, bénéficiaires d'un montant d'aides directes voisin (35 600 euros contre 40 700 euros), ce qui constitue un soutien déterminant à leur maintien en activité.

Tableau 8. Les caractéristiques structurelles et les résultats économiques des exploitations françaises spécialisées en bovins-lait selon 8 classes de performances économiques (moyenne 2020-2022 ; en euros constants 2022)

	Classes de performances économiques								Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Nombre d'exploitations	5 190	3 440	3 980	6 370	7 470	2 940	3 160	5 420	37 970
Unité de travail agricole (UTA)	2,00	1,61	2,47	2,12	2,03	1,95	2,11	1,80	2,02
UTA salariée / UTA totales	18%	12%	29%	17%	20%	17%	19%	11%	18%
Superficie agricole utile (SAU)	88	66	100	86	122	112	129	114	103
SAU par UTA	44	41	40	41	60	58	61	63	51
UGB herbivores	92,0	72,6	102,9	82,7	148,9	132,8	143,4	127,6	113,5
UGB herbivores / Ha de SFP	1,29	1,28	1,18	1,15	1,67	1,67	1,45	1,43	1,41
Vaches laitières	55,8	45,6	64,0	51,8	88,3	79,1	87,3	75,1	68,6
Production (avec aides)	222 100	177 100	269 200	226 400	445 200	422 100	443 600	378 700	324 000
Production (avec aides) /UTA	111 100	110 200	108 800	107 000	219 300	216 800	210 300	210 400	160 600
Production (avec aides) / CI	1,55	1,64	2,19	2,22	1,61	1,63	2,06	2,17	1,83
EBE	54 700	53 900	107 700	100 600	130 600	132 500	188 000	174 000	116 900
EBE par UTA non salariée	33 400	38 300	61 500	57 500	81 000	82 000	110 000	108 500	71 300
EBE / Annuités (%)	1,43	4,39	1,94	5,08	1,70	4,07	1,82	4,35	2,47
RCAI par exploitation	16 800	32 500	53 100	66 700	59 400	86 500	92 300	120 200	65 200
RCAI par UTA non salariée	10 200	23 100	30 300	38 100	36 800	53 500	54 000	75 000	39 800
Aides directes	35 600	28 300	42 900	38 300	41 400	38 900	46 400	40 700	39 200
Aides directes / UTA	17 800	17 600	17 400	18 100	20 400	20 000	22 000	22 600	19 400
Aides directes / Ha de SAU	404	426	429	443	339	348	359	356	381
Aides directes / RCAI	212%	87%	81%	57%	70%	45%	50%	34%	60%

Sources : Rica France 2020-2022 / Traitement des auteurs

Les 5 420 exploitations bovins-lait les plus performantes (classe 8) ont, en moyenne, 114 hectares, 75 vaches laitières et un niveau d'intensification proche de la moyenne de l'OTEX (1,43 UGB herbivore par hectare de surface fourragère principale -SFP-). Bien que performantes, elles bénéficient d'un RCAI par UTANS (75 000 euros) inférieur de 25% à celui des exploitations céréalières de la même classe, lesquelles ont une meilleure productivité du travail (R1 = 249 500 euros contre 210 400 euros pour les exploitations bovins-lait). Le montant des aides directes est, quant à lui, proche entre ces deux catégories d'exploitations.

De la même façon que cela a été constaté pour les exploitations spécialisées en céréales et en oléo-protéagineux, les exploitations spécialisées en bovins-lait de la classe 4 bénéficient d'un meilleur RCAI par UTANS (38 100 euros) que les exploitations de la classe 5 (36 800 euros) en dépit pourtant d'une productivité du travail (R1) très nettement inférieure (107 000 euros contre 219 300 euros). Parmi ces exploitations peu productives, mais efficaces et peu endettées, certaines d'entre elles relèvent de systèmes herbagers de montagne bénéficiant de modèles techniques économes et de montants élevés d'aides directes au prorata du chiffre d'affaires (via notamment les indemnités compensatoires de handicaps naturels). Les exploitations bovins-lait de la classe 2, qui sont faiblement productives, faiblement efficaces et peu endettées sont parfois détenues par des actifs en fin de carrière qui ont de réelles difficultés à séduire des repreneurs. En effet, pour des raisons sociales et économiques, les jeunes préfèrent souvent s'installer dans des structures sociétaires plus productives, plus modernes (présence de robotisation) et ayant démontré une plus grande efficacité technique.

Les écarts de performances économiques entre les exploitations bovins-viande

Parmi les 15 OTEX de la nomenclature, les exploitations françaises spécialisées en bovins-viande dégagent le plus bas niveau de revenu moyen par agriculteur : 20 800 euros en moyenne par an sur la période 2020-2022 contre 42 100 euros toutes OTEX confondues ; cf. Tableau 1). Ces exploitations ont de plus moins bénéficié de l'amélioration récente des revenus entre 2020 et 2022 (Figure 2).

L'écart moyen de RCAI par UTANS entre les 5 150 exploitations bovins-viande de la classe 1 (400 euros) et les 5 220 exploitations de la classe 8 (43 100 euros) est nettement moins important que pour les deux précédentes OTEX étudiées. Cela signifie que, dans ce secteur productif, il est souvent difficile d'atteindre des hauts niveaux de revenus. Cela s'explique surtout par le fait que la productivité du travail (mesurée selon l'indicateur R1) demeure basse comparativement aux autres OTEX, y compris pour les exploitations de la classe 8. Avec en moyenne 1,47 UTA, 141 hectares et 82 vaches allaitantes, les exploitations de la classe 8 dégagent 133 400 euros de production agricole (avec aides) par UTA.

Tableau 9. Les caractéristiques structurelles et les résultats économiques des exploitations françaises spécialisées en bovins-viande selon 8 classes de performances économiques (moyenne 2020-2022 ; en euros constants 2022)

	Classes de performances économiques								Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Nombre d'exploitations	5 150	3 380	2 860	6 140	6 250	2 710	3 290	5 220	35 010
Unité de travail agricole (UTA)	1,32	1,31	1,39	1,37	1,35	1,33	1,55	1,47	1,38
UTA salariée / UTA totales	6%	4%	8%	5%	10%	6%	14%	7%	7%
Superficie agricole utile (SAU)	85	77	98	85	145	133	167	141	116
SAU par UTA	64	59	71	62	107	100	108	96	84
UGB herbivores	81	71	82	72	160	146	162	143	114
UGB herbivores / Ha de SFP	1,04	1,08	0,90	1,00	1,28	1,27	1,12	1,19	1,14
Vaches allaitantes	51	44	52	46	93	82	95	82	68
Production (avec aides)	87 000	86 200	96 500	92 700	200 300	202 900	213 600	195 600	146 000
Production (avec aides) / UTA	65 700	66 000	69 400	67 800	148 400	152 500	137 800	133 400	105 800
Production (avec aides) / CI	1,59	1,70	2,34	2,57	1,65	1,74	2,28	2,43	1,97
EBE	19 400	26 200	40 400	45 600	54 000	66 500	89 800	92 200	53 600
EBE par UTA non salariée	15 600	20 800	31 500	35 200	44 600	52 900	67 000	67 500	41 900
EBE / Annuités (%)	1,15	5,32	1,60	6,69	1,35	4,16	1,69	4,76	2,38
RCAI par exploitation	500	12 400	16 000	31 000	15 000	38 800	43 800	58 800	26 600
RCAI par UTA non salariée	400	9 900	12 500	23 900	12 400	30 900	32 700	43 100	20 800
Aides directes	39 300	37 600	47 300	43 100	61 100	58 400	70 400	63 400	52 300
Aides directes / UTA	29 700	28 800	34 100	31 500	45 300	43 900	45 400	43 300	37 900
Aides directes / Ha de SAU	464	490	481	506	421	439	422	450	452
Aides directes / RCAI	ns	303%	295%	139%	406%	151%	161%	108%	197%

Sources : Rica France 2020-2022 / Traitement des auteurs

Pour les exploitations bovins-viande, et contrairement aux autres OTEX, les aides directes représentent plus de 100% du RCAI pour toutes les classes de performances économiques, avec même plus de 290% pour les exploitations de la classe 1, 2, 3 et 5. Si les exploitations bovins-viande des classes 6, 7 et 8 parviennent à rémunérer un minimum leur main d'œuvre (RCAI par UTANS supérieur à 30 000 euros), une baisse soudaine des aides directes aurait de graves répercussions économiques et sociales, sauf à considérer que celle-ci donne lieu en contrepartie à une amélioration des prix vente des produits commercialisés.

Conclusion

Ce travail portant sur le revenu des agriculteurs français, selon l'indicateur du RCAI par UTA non salariée, a permis, tout d'abord, de mettre en évidence l'existence d'écarts importants de revenus entre les orientations de production (en privilégiant un calcul réalisé sur une longue période : 2010-2022). Les exploitations spécialisées dans les productions d'herbivores (bovins-viande, ovins-caprins et bovins-lait) ont, et de manière nette, dégagé des revenus par UTA salariée inférieurs aux exploitations les mieux positionnées que sont celles de grandes cultures, de viticulture ou de production porcine. Ces moyennes, déterminées à l'échelle nationale et sur longue période, ne doivent pas masquer le fait que cette hiérarchie peut parfois être différente pour une année civile donnée. La variabilité interannuelle des revenus est plus forte dans certaines productions agricoles, telles les céréales et le porc que dans les secteurs bovin ou ovin.

Cette analyse a ensuite permis de mettre en évidence le rôle clé de trois indicateurs sur le niveau des revenus, à savoir la productivité du travail ($R1 = \text{production agricole avec les aides} / \text{UTA}$), l'efficacité productive ($R2 = \text{production agricole avec les aides} / \text{consommations intermédiaires}$) et la capacité de l'exploitation à faire face à ses engagements financiers ($\text{EBE} / \text{annuités}$). Les écarts de revenus sont appréciés ici toutes OTEX confondues dans une grille typologique permettant de répartir les exploitations agricoles françaises au sein de 64 cases. Cette grille est non seulement un moyen de discuter de l'hétérogénéité des performances, mais elle peut aussi être utilisée par un agriculteur pour réfléchir à son chemin de progrès, si l'ambition est de maximiser son revenu (ce qui n'est pas nécessairement le cas pour tous car cela exige souvent d'atteindre un haut niveau de productivité du travail).

Cette réflexion a enfin offert l'opportunité de mettre en lumière et de discuter de la grande hétérogénéité des résultats économiques au sein de chaque OTEX. La méthode proposée pour ce faire se révèle être efficace pour identifier des écarts de revenus et les relier au positionnement des exploitations sur les trois indicateurs précités. Il en ressort notamment que, lorsque les exploitations agricoles ont une faible productivité du travail ($R1$ inférieur à la médiane de l'OTEX), elles ne peuvent parvenir à dégager un revenu « convenable » que lorsque le positionnement est bon sur les deux autres indicateurs ($R2$ et $R3$ supérieurs à la médiane de l'OTEX). Sans surprise, les exploitations qui parviennent à se situer simultanément du bon côté de la médiane pour les trois indicateurs dégagent de « bons niveaux » de revenus.

Les écarts de revenus entre les exploitations agricoles ont plutôt augmenté, et pour chaque OTEX, au cours de la période étudiée si l'on considère, pour en juger, l'écart de RCAI par UTA non salariée entre le premier et le dernier décile (écart exprimé en valeur absolue). L'année 2022, qui correspond à la meilleure année des treize années considérées (2010 à 2022) pour le revenu moyen des agriculteurs français, est aussi celle où l'écart entre les deux déciles précités a été le plus grand. En effet, quand les prix agricoles sont élevés, les exploitations productives et performantes creusent nettement l'écart avec les autres. Les écarts de revenus entre les déciles extrêmes ou entre les huit classes de performances économiques identifiées précédemment sont moins importants pour les exploitations spécialisées dans les productions d'herbivores, les plus performances d'entre elles (dernier décile ou classe 8) ayant un revenu moyen nettement inférieur à celui de leurs homologues relevant des autres OTEX.

La crise agricole observée au début de l'année 2024 a donné lieu, dans les médias, au sein des organisations agricoles et dans les instances politiques, à de nombreuses réflexions et prises de parole, plus ou moins bien calibrées. Pour les citoyens qui connaissent mal le secteur agricole, son économie et ses indicateurs comptables, il doit d'ailleurs souvent être difficile de se forger une opinion sur la réalité de la situation économique des agriculteurs. Cette difficulté peut s'expliquer de différentes manières : i) le revenu agricole dégagé dans une exploitation ne correspond ni aux prélèvements privés de l'exploitant (cette notion étant plus proche de celle du salaire pour un employé), ni au revenu du ménage agricole (notion plus large qui intègre tous les revenus du ménage dont ceux issus de l'exploitation) ; ii) le revenu agricole peut varier considérablement d'une année à l'autre, si bien que rares sont les années où un secteur productif en particulier n'est pas en crise. Or, comme l'on parle le plus souvent de ces secteurs en crise, on peut avoir le sentiment - ce qui est une erreur - que l'agriculture au sens large serait toujours en crise ; iii) pour aller à l'essentiel dans l'expression médiatique, il est trop fréquemment fait référence aux revenus moyens des agriculteurs ou aux situations les plus dramatiques, sans que l'on insiste suffisamment, comme cela est fait ici, sur les écarts de revenus entre eux.

Ce texte n'avait pas pour ambition de juger ou de qualifier le niveau de revenu des agriculteurs français. Chacun peut d'ailleurs se faire, sur cette notion, sa propre opinion. Pour certains actifs agricoles, un RCAI par UTA non salariée de 40 000 euros sera jugé trop faible alors que, pour d'autres, il sera jugé satisfaisant. Cette perception dépend de nombreux paramètres dont les origines sociales, la structure du ménage, l'âge, le montant des capitaux investis, l'intensité du travail au quotidien, etc. Pour autant, et alors que de très nombreux agriculteurs vont partir à la retraite d'ici dix ans, il serait hasardeux d'imaginer que la France sera en capacité de maintenir une agriculture vivante, performante et soucieuse de son environnement sans un minimum de bonne rémunération de ses agriculteurs. Dans cet esprit, et sans trancher sur les réponses à y apporter, trois questions émergent. Est-il possible de réduire les écarts de revenus en agriculture en accompagnant davantage les agriculteurs les plus fragiles par le développement agricole (amélioration des performances techniques), le ciblage des aides directes ou le refus de financer les projets d'installation peu crédibles ? Est-il nécessaire de mieux communiquer auprès des jeunes agriculteurs sur les indicateurs clés qui déterminent un bon chemin de performances économiques à long terme ? Est-il possible de payer un peu mieux les produits agricoles commercialisés par les agriculteurs français sans que cela ne s'accompagne d'une hausse des importations et d'une baisse des exportations de produits agricoles et agroalimentaires ?

Bibliographie

Agreste, 2023. Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) du 20 décembre (version provisoire), *Agreste - Les Dossiers*, 6, 1-90

Bessière C., De Paoli C., Gouraud B., Roger M., 2011. Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ? *Economie et statistique*, 444-445, 55-74.

Blogowski A., Bompard J.P., Girard J.P., Postel-Vinay G., 1983. Endettement et revenu disponible des exploitations agricoles. *Economie et statistique*, 151, 13-22.

Bordet-Gaudin R., Logeais C., Ulrich A., 2021. Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage. *Insee Première*, 1876, 1-4.

- Bourgeois L., 1994. Les disparités de revenus agricoles. *Économie rurale*, 220-221, 27-33.
- Bourgeois, 2023. Le rôle déterminant du capital dans les résultats économiques des exploitations agricoles. *Paysans & Société*, 399, 7-15.
- Boussard J.M., 1994. Revenus, marchés et anticipations : la dynamique de l'offre agricole. *Économie rurale*, n°220-221, 61-68.
- Brangeon J.L., Jégouzo G., 1992. L'estimation du revenu des ménages agricoles : approches micro-économiques. *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 23, 35-61.
- Brangeon J.L., Jégouzo G., Roze B., 1994. Les bas revenus agricoles en France. *Economie et statistique*, 273, 29-40.
- Butault J.P., Delame N., Lerouvillois P., 2005. Activité extérieure et revenus des ménages agricoles. *Économie rurale*, 289-290, 75-90.
- Butault J.P., Delord B., Rio P., 1994. Les revenus agricoles : revenu et efficacité, revenu et équité, revenu et stabilité. *Économie rurale*, 220-221, 5-8.
- Carles R., Nanquette B., 1977. La disparité des revenus agricoles. *Economie et statistique*, 91, 91-98.
- CGAAER, 2022. *Evolution du revenu agricole en France depuis 30 ans, facteurs d'évolution d'ici 2030 et leçons à en tirer pour les politiques mises en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*. Rapport, 90 p.
- Chantry, E., 2003. Le réseau d'information comptable agricole (Rica) : un outil unique de connaissance des agricultures européennes. *Notes et études économiques*, 18, 11-17.
- Chassard M., Chevalier B., 2007. *Un large éventail de revenus agricoles*. In « L'agriculture : nouveaux défis », Editions INSEE, 31-45.
- Chatellier V., 2021. L'hétérogénéité des revenus des actifs non-salariés au sein de l'agriculture française : un regard au travers de deux grilles typologiques. *Économie rurale*, 378, 57-75.
- Chatellier V., Détang-Dessendre C., Guyomard H., Dupraz P., 2021. Revenus agricoles, aides directes et future PAC : focus sur les exploitations françaises de ruminants et de grandes cultures. *INRAE Productions Animales*, 34 (3), 173-190.
- Chatellier V., Guyomard H., 2023. Supporting European farmers' incomes through CAP direct aids-Facts and questions. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, Springer, vol. 104(1), 87-99.
- Chatellier V., Guyomard H., Piet L., 2024. La PAC et les aides directes aux exploitations agricoles en France : une mise en perspective historique depuis 1992 et des réflexions pour l'après 2024. Communication au colloque de la SFER, Angers, 6 et 7 juin, 23 p.
- Confédération Nationale de l'Élevage, 2023. *Le renouvellement des actifs en élevage bovin, ovin et caprin*. Livre Blanc, 60 p.
- Cordellier C., 1987. Revenu, épargne et prélèvement privé. L'exemple de l'année 1978. *Économie rurale*, 182, 50-57.
- Delame N., 2021. Revenus agricoles et non agricoles des agriculteurs de 2003 à 2016, *Économie rurale*, 378, 77-95.
- Détang-Dessendre C. et Guyomard H. (coord.), 2023. *Evolving the Common Agricultural Policy for Tomorrow's Challenges*. Editions Quae, 310 p.

- Devauvre N., 2023. Résultats économiques des exploitations en 2022. 2022 : une seconde année consécutive de hausse des résultats économiques pour les exploitations agricoles. *Agreste Primeur*, 14, 1-7.
- FranceAgriMer, 2024. Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles. Bilan 2023 et perspectives 2024. Les données, 227 p.
- IDELE, 2024. Dossier annuel bovins-lait. *Dossier Economie de l'Elevage*, 457, 39 p.
- INSEE, 2021. *Revenus et patrimoine des ménages*. INSEE Références, 209 p.
- INSEE, 2024. *Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires*. INSEE Références, 138 p.
- Institut de l'Elevage, 2005. Rémunération du travail en élevage laitier : variabilité et facteurs explicatifs. *Dossier Economie de l'Elevage*, 349: 32 p.
- Jeanneaux P., Velay N., 2021. Capitalisation du revenu agricole et formation du patrimoine professionnel des exploitations agricoles. *Économie rurale*, 378, 97-117.
- Klatzmann J., 1959. L'évolution du revenu agricole. *Économie rurale*, 39-40, 149-152.
- Laferté G., 2021. Des revenus à la position sociale : reclasser les agriculteurs. *Économie rurale*, 378, 159-174.
- Laroche-Dupraz C., Ridier A., 2021. Le revenu agricole : une multiplicité d'enjeux, de définitions et d'usages. *Économie rurale*, 378, 19-36.
- Piet L., Chatellier V., Delame N., Desjeux Y., Jeanneaux P., Laroche-Dupraz C., Ridier A., Veyssset P., 2021-a. Hétérogénéité, déterminants et soutien du revenu des agriculteurs français. *Notes et Etudes Socio-Economiques*, 49, 5-40.
- Piet L., Chatellier V., Delame N., Desjeux Y., Jeanneaux P., Laroche-Dupraz C., Ridier A., Veyssset P., 2021-b. Mesurer le revenu des exploitations agricoles françaises. Analyse comparée sur 15 ans d'indicateurs issus du Rica et de la MSA. *Economie rurale*, 378, 37-56.
- Piet L., Desjeux Y., 2021. New perspectives on the distribution of farm incomes and the redistributive impact of CAP payments. *European Review of Agricultural Economics*, 48(2): 385-414.
- Pouch T., 2023. *Essai sur l'histoire des rapports entre l'agriculture et le capitalisme*. Editions Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque de l'économiste », 265 p.
- Purseigle F., Hervieu B., 2022. *Une agriculture sans agriculteurs. La révolution indicible*. Sciences Po les Presses, 224 p.
- Séronie J.M., 2014. *L'agriculture française : une diva à réveiller ?* Editions Quae, 134 p.
- Tarditi S., 1985. Prix et revenus dans le secteur agricole. *Économie rurale*, 167, 28-37.
- Veyssset P., Boukhriss S., 2021. Gains de productivité et évolution de la rentabilité des élevages bovins français sur trois décennies (1988-2018). *Économie rurale*, 378, 119-135.